

Image not found or type unknown



## Donation ou vente de droits d'auteur

Par **Nordine RAY**, le **18/01/2017** à **21:12**

Bonjour,  
une personne de ma connaissance et avec laquelle je n'ai pas de lien de parenté, voudrait me céder / donner l'intégralité des droits d'auteur qu'elle a hérité de son beau-père.  
Peut-elle le faire ?  
Comment cette cession doit-elle se faire, à savoir faut-il passer par un notaire ?  
Merci.